

Assemblée générale électorale du CRE
du 7 décembre 2017

Déclaration de Candidature au Comité directeur

Date limite de retour des candidatures : jeudi 26 octobre 2017 au plus tard.

Par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise en main propre contre reçu avant
17 heures, au siège social du CRE,

.....
Merci de compléter cette fiche en lettres **MAJUSCULES**

FURNIR TOUS JUSTIFICATIFS EXIGES PAR LES STATUTS ET LE REGLEMENT INTERIEUR

NOM : _____ Prénom : _____

Numéro de Licence : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Adresse : _____

Code postal : |_|_|_|_|_| VILLE : _____

Homme Femme Date de naissance : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Pour figurer sur la liste de _____ candidat(e) à la présidence du CRE
.....

Catégorie Spécifiques :

- Officiel de compétition. Discipline..... Educateur Diplômé
 Cavalier de compétition. Discipline..... Organisateur Compétitions Equestres
 Accompagnateurs de tourisme équestre, guides, maîtres randonneurs ou baliseurs de tourisme équestre

Catégorie Affiliés (indiquer le fléchage de la licence de l'année en cours) :

- Poney Cheval Tourisme

Catégorie Agréés (indiquer le fléchage de la licence de l'année en cours) :

- Poney Cheval Tourisme

Je, soussigné(e), certifie sur l'honneur l'exactitude de l'ensemble des informations communiquées ci-dessus, et déclare sur l'honneur avoir pleine connaissance et satisfaire à l'ensemble des conditions posées notamment par les statuts et le règlement intérieur du CRE pour la validité de ma candidature.

Fait, le ____ / _____ / 2017

Signature

En référence à l'art. 32 de la loi n°78-17 du 7 janvier 1978, les données mentionnées ci-dessus sont collectées par la Fédération Française d'Equitation (FFE), responsable du traitement dans le but de la gestion administrative des personnes se déclarant candidats au Comité directeur et à la Présidence du CRE, en application, notamment, des articles XIII des statuts, et 6, 7 et 8 du règlement intérieur du CRE, ainsi que du contrôle de la validité des candidatures ainsi exprimées. Les réponses sont obligatoires, faute de quoi, la candidature ne pourra être prise en compte. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant. Ce droit d'accès et de rectification peut être exercé auprès de la FFE. Les données collectées vous concernant ne seront pas cédées ou communiquées à des tiers.